

Programme de formation 21-2017

« FORMATION AUX LABELS DU TOURISME RESPONSABLE »

Pré-requis : aucun

Durée de la formation : 1 journée ou 7h

Public Représentants de tour-opérateurs, membres ATR, membres ATD

Lieu : Solar Hôtel, 22 rue Boulard 75014 PARIS

Date : 23 juin 2017

Tarif : 300 euros TTC par stagiaire, Petit-déjeuner, repas du midi et boisson inclus.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de cette formation, chaque participant :

Connaîtra les indicateurs clefs du label ATR

Maîtrisera l'ensemble des étapes d'une labellisation ATR, ainsi que son référentiel d'évaluation

Sera capable de bien appréhender les outils de formation et de reporting en ligne afin de pouvoir intégrer les preuves de son engagement social et environnemental sur les différents critères du label ATR et des outils développés par Travelife.

Programme

Rappel des enjeux du développement durable dans le tourisme

Présentation des référentiels (ATR et Travelife)

Qu'est ce qu'un audit ? Comment s'y préparer ?

Présentation et prise en main de la plateforme et des outils de reporting développés par Travelife.

Revue commentée du déroulement global d'une labellisation ATR : étapes, finalité, outils, conseils

Questions/réponses avec des professionnels certifiés

Moyens pédagogiques

Création d'un espace « bac à sable » sur la plateforme

Documents et outils méthodologiques présentés et utilisés pendant la formation

Tous les outils opérationnels sont remis aux participants à l'issue de la formation

Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances en deux parties (QCM initial et final) : corrigé et archivé à l'issue de la formation.

Remise de l'attestation de fin de formation